

Activités parrainées par le gouvernement

- Les missions commerciales à l'extérieur du Canada et celles qui sont destinées aux entreprises et aux représentants qui viennent au Canada ou aux foires-expositions où la participation des entreprises canadiennes est importante.
- Les foires commerciales à l'étranger qui s'adressent à des secteurs industriels précis ou à des genres de produits précis. Les participants à des foires commerciales parrainées par le gouvernement versent des droits de participation.

Activités mises en marche par l'industrie

- La participation à des foires commerciales reconnues à l'extérieur du Canada.
- Les visites à l'extérieur du Canada afin de chercher des marchés, et les visites d'acheteurs étrangers au Canada ou dans un autre pays approuvé.
- Les soumissions pour un projet ou la préparation d'une proposition à l'étape pré-contractuelle, touchant des projet précis à l'extérieur du Canada qui donnent lieu à de la concurrence internationale et à des procédures formelles de présentation d'une soumission. Elles couvrent l'approvisionnement en biens et services canadiens de projets de toute première importance, y compris des services de consultants, des ingénieurs, de la construction et du matériel.
- La création de consortiums d'exportation pour les entreprises qui seraient mieux aptes à exploiter leurs occasions d'exportation si elles joignaient leurs ressources et partageaient les frais et les risques avec d'autres entreprises.
- La création de bureaux de ventes permanents à l'étranger (sauf aux É.-U.) afin d'entreprendre des efforts de marketing soutenus à l'extérieur du Canada.
- Les activités spéciales dans les secteurs de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche pour des organisations, commissions et offices de commercialisation (au bénéfice de leurs membres) sans but lucratif et ne pratiquant pas la vente. Les activités comprennent la participation à des foires commerciales, à des visites, à des essais techniques, à des démonstrations de produits, à des colloques et de la formulation, et à la promotion de marchandise.